

REPUBLIQUE FRANCAISE

Reçu le

16 AOUT 2023

RRUP

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS


COMMUNE (S) DE HARNES (62440)

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : à la demande d'autorisation d'exploiter une usine de recyclage permettant de valoriser les matériaux issus des véhicules Hors d'Usage (V.H.U) et de déchets électriques et électroniques sis Rue Léonce DELACROIX sur le territoire de la commune de HARNES.

Rue Ferdinand Buisson - 62020 ARRAS Cedex 9
Téléphone 03.21.21.20.00 - Adresse Internet : www.pas-de-calais.gouv.fr

Le commissaire enquêteur
Patrick ~~AT~~ H


OBJET DE L'ENQUÊTE :

Demande d'autorisation d'exploiter une usine de recyclage permettant de valoriser les matériaux issus de Véhicules Hors d'Usage (V.H.U.) et de déchets électriques et électroniques par la S.A. GALLOU FRANCE

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° 2023-167 en date du : 23 mai 2023

de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet - de Pas-de-Calais: (1)
 (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : Patrick DATHY

Profession : Consultant à la retraite

Durée de l'enquête : 31 jours consécutifs

Date d'ouverture : du 12 juin 2023 à 9h00 au 12 juillet 2023 à 17h00

les	lundi 12 juin 2023	de	9h00	heures	à	17h00	heures
"	vendredi 23 juin 2023	"	16h00	"	"	17h00	"
"	samedi 1 ^{er} juillet 2023	"	9h00	"	"	17h00	"
"	mercredi 5 juillet 2023	"	16h00	"	"	17h00	"
"	mercredi 12 juillet 2023	"	16h00	"	"	17h00	"

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Important : 20 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Sont tenus à la disposition du public dès leur réception à :
x heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RECEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public : permanente décrite ci-dessus

	de		heures	à		heures
	"		"	"	"	"
	"		"	"	"	"

à la case correspondante.

DP

PREMIÈRE JOURNÉE

Le lundi 12 juin 2023 de 9h00 heures à 12h00 heures

Ouverture de la permanence à 9h00
Fermeture de la permanence à 12h00

OBSERVATIONS DE M.

Visites : 0

Contributions : 0



Patrick DATHY

Vendredi 23 juin 2023

Ouverture de la permanence à 14h00

Fermeture de la permanence à 17h00

Visites : 0

Contributions : 0



Patrick DATHY

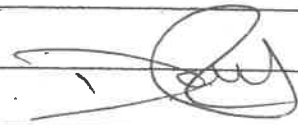
Samedi 1^{er} juillet 2023

Ouverture de la permanence à 9h00

Fermeture de la permanence à 12h00

Visites : 0

Contributions : 0



Patrick DATHY

Mercredi 5 juillet 2023

Ouverture de la permanence à 16h00

Fermeture de la permanence à 17h00

Visites : 0

Contributions : 0



Patrick DATHY

Mercredi 12 juillet 2023

Ouverture de la permanence à 16h00

Fermeture de la permanence à 17h00

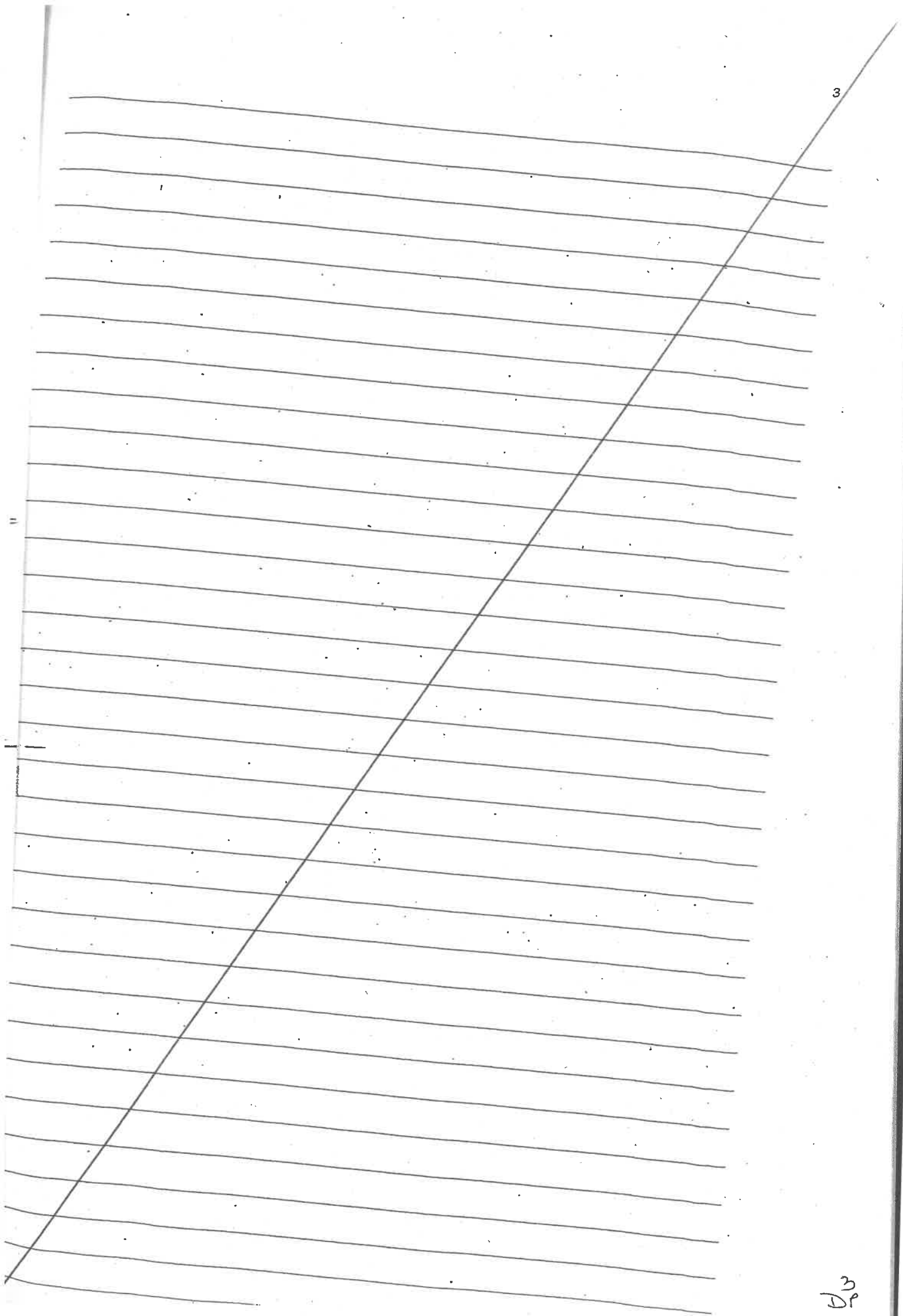
Visites : 0

Contributions : 0



Patrick DATHY

Registre des
12 juillet 2023
à 17h00



Le 12 juillet 2023 à 17h00 heures

Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné, Palud DATHY, déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs,

du 12 juin 2023 à 9h00 au 12 juillet 2023 à 17h00,

de _____ heures à _____ heures

et de _____ heures à _____ heures

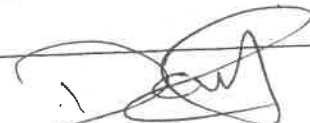
Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes
(pages n^{os} 2 à 2).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____


Palud DATHY